Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_[illegible]
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale
à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Délibération n° 27
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Personnes âgées – Accueil de jour Thérapeutique - Convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Albertville-Moutiers – Maison de santé Claude Léger - Rencontres inter établissements – Année 2027

Rapporteur : Philippe BRANCHE

L'Accueil de jour thérapeutique « Le Passé composé » à Albertville est géré par le CIAS Arlysère.
Cette structure propose un accueil à la journée dans un cadre de vie agréable et sécurisant. Des animations quotidiennes sont organisées afin de stimuler la mémoire et dynamiser les capacités de chacun. Les personnes accueillies participent également à diverses manifestations locales. L'Accueil de jour a également pour objectif d'apporter du répit aux aidants.

Le CIAS Arlysère souhaite mettre en place des rencontres inter établissements avec les résidents de la Maison de santé Claude Léger à Albertville.

Dans ce cadre, il est proposé d'établir une convention avec le Centre Hospitalier Albertville Moutiers afin de fixer les conditions dans lesquelles les deux parties collaborent à la mise en œuvre de ces rencontres inter établissements pour l'année 2027, conformément au projet joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Albertville Moutiers pour l'organisation de rencontres inter établissement entre l'Accueil de jour Thérapeutique et la Maison de santé Claude Léger sur l'année 2027 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE